Alertes météo

Lancement du portail des dangers naturels

par le Service météorologique national allemand (DWD)

24.04.2025

Protéger la population autant que possible face aux dangers météorologiques : tel est l'objectif du nouveau portail des dangers naturels du DWD. Mis en ligne depuis la mi-avril, le portail alerte sur les phénomènes météorologiques extrêmes comme les crues et les marées de tempête.

Qu'il s'agisse de pluies intenses, de tempêtes ou de canicules, les phénomènes météorologiques extrêmes sont en augmentation, ce qui est une conséquence du changement climatique. Pour mieux protéger les citoyennes et les citoyens face à ces situations météorologiques, le Service météorologique national allemand (DWD - **https://www.dwd.de/DE/Home/home_node.html**) a lancé en avril 2025 un portail des dangers naturels.

Une plateforme centrale qui compile les préalertes à l'échelle de tout le territoire

La particularité de ce portail en ligne est qu'il met à la disposition du public, pour la première fois, une compilation de toutes les préalertes émises sur tout le territoire ainsi que des informations sur la situation et les précautions à prendre concernant les dangers météo en Allemagne. Les citoyennes et citoyens peuvent ainsi s'informer de manière précoce sur les dangers naturels potentiels comme les inondations entraînées par des pluies intenses sur leur lieu d'habitation ou de séjour en Allemagne.

Le ministre fédéral des Transports Volker Wissing a qualifié le portail d'« exemple à suivre en matière de traitement de données publiques au service des utilisateurs », particulièrement dans le contexte des « obstacles induits par le fédéralisme ». Pour le ministre Volker Wissing, il est important, en particulier dans le domaine de la transformation numérique, de repenser les choses depuis la base, de questionner les structures existantes et de travailler à la mise en place de solutions innovantes, faciles d'accès et pratiques.

Info

Afin de remplir encore mieux la mission d'alerte qui lui a été confiée par la loi, le Service météorologique national allemand a développé le ***portail des dangers naturels****. Le gouvernement fédéral a créé la base juridique nécessaire à cette fin en date du 20 décembre 2023.*

Système d'alerte par codes couleurs et navigation conviviale

Le portail informe de façon claire et au moyen d'un système d'alerte graduée par des codes couleurs sur les situations de danger actuelles et les niveaux de menace potentielle. Une carte présente les alertes en cours et fournit des informations sur les dangers naturels extrêmes et les avertissements

lancés par la Protection civile. Une autre carte donne en outre un tableau de situation sur les différents dangers naturels et les territoires potentiellement concernés par ceux-ci.

Le portail en ligne fournit également des informations sur la manière dont la population peut se préparer aux phénomènes météorologiques extrêmes et sur ce qu'il faut faire en cas d'alerte. Il apporte enfin des conseils pour faire face aux dégâts provoqués par les intempéries.

Développement futur du portail des dangers naturels

Le portail des dangers naturels rassemble actuellement les alertes de crues et de marées de tempête émises partout en Allemagne et les avertissements généraux de la Protection civile. Dans les phases ultérieures de son développement, il fournira aussi des avertissements concernant par exemple une concentration élevée d'ozone, les feux de forêts, les sécheresses, les avalanches, les séismes ou une mauvaise qualité de l'air.

Info

*Les **missions du DWD** sont fondées sur un mandat public d'information et de recherche, lui-même fermement ancré dans la loi sur le Service météorologique national allemand. Le DWD est une autorité supérieure fédérale relevant du champ de responsabilité du ministère fédéral du Numérique et des Transports.*

https://www.naturgefahrenportal.de/de